

ARISE AFRICA



L'Eglise attaquée

RAPPORT SUR L'AMPLEUR, LES CAUSES
ET LES EFFETS DE LA VIOLENCE
ANTI-CHRÉTIENNE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE ET PROPOSITIONS DE
SOLUTIONS POUR UNE ÉGLISE RÉSILIENTE,
DOTÉE DE RESSOURCES SUFFISANTES ET
CAPABLE D'INFLUENCER SON
ENVIRONNEMENT.

Photo : Village chrétien détruit au Nigeria

Résumé

“Arise Africa” est une campagne pluriannuelle dont l’objectif est de permettre à la communauté internationale de reconnaître et d’agir contre la violence extrême dont sont victimes les chrétiens en Afrique subsaharienne, et de soutenir l’Église pour qu’elle soit persévérante et résiliente, ingénieuse et influente. La campagne est l’œuvre de l’Association des Évangéliques d’Afrique (AEA), l’Ong Portes Ouvertes et plusieurs autres institutions partenaires régionales et mondiales autour de cette quête d’un changement positif durable.

CE QU’IL FAUT SAVOIR

La violence en Afrique subsaharienne a atteint des proportions jamais égalées. Certes le contexte est complexe et les causes sous-jacentes sont multiples, mais cette violence est essentiellement le fait de groupes extrémistes. Leurs noms peuvent varier, mais ils ont en commun un programme expansionniste islamique.

En Afrique Subsaharienne (ASS), la région du Sahel central – Mali, Niger, Burkina Faso - compte aujourd’hui 51 % de tous les décès dus au terrorisme et en est l’épicentre. Et c’est dans cette région du Sahel que les groupes terroristes connaissent la croissance la plus rapide et sont considérés comme les plus meurtriers au monde. Le nombre de décès causés par le terrorisme est aujourd’hui dix fois plus élevé qu’en 2019. L’Église se trouve dans la ligne de mire. Au moins 4’194 chrétiens ont été tués en raison de leur foi en Afrique subsaharienne en 2024, tandis qu’au moins 3’369 ont été enlevés (dont 3’300 rien qu’au Nigeria). Au moins 2’030 chrétiens ont été victimes de violences sexuelles en raison de leur foi et plus de 23’000 maisons, propriétés et entreprises appartenant à des chrétiens ont été détruites pour des raisons liées à la foi. Les causes de la violence à laquelle l’Église est confrontée trouvent leurs racines dans certaines vulnérabilités externes et internes. Selon des experts, les facteurs externes de vulnérabilité à l’origine de la crise et qui justifient sa persistance comprennent notamment le manque de protection de l’État, l’impunité et l’idéologie radicale qui imprègne les sociétés. Les facteurs internes de vulnérabilité comprennent notamment la passivité générale de la communauté

chrétienne et son incapacité à s’engager dans les affaires politiques, ainsi qu’une vision généralement limitée dans la défense des droits humains. Parmi les autres facteurs de vulnérabilité, citons une absence de théologie appropriée concernant la souffrance et une impréparation générale à la persécution et à la défense des libertés individuelles.

L’un des problèmes auxquels l’Église est confrontée est le déplacement massif des populations. Une équipe d’Arise Africa a mené des recherches au Nigeria, l’un des pays où l’Église est le plus durement touchée par la violence. Un résumé du rapport est inclus dans le dossier remis aux participants. Le rapport décrit comment les chrétiens sont devenus la cible préférée des extrémistes, notamment par des attaques visant des chrétiens et leurs communautés, leurs moyens de subsistance, leurs chefs religieux et leurs lieux de culte.

Le rapport révèle également que des ressources insuffisantes et mal distribuées, la discrimination fondée sur la foi et une compréhension insuffisante des expériences spécifiques de déplacement ont accru la vulnérabilité des chrétiens pendant le déplacement. Aussi, la foi est un facteur qui augmente le niveau de risque pour les chrétiens déplacés qui tentent de rentrer chez eux. L’étude a en outre souligné qu’il y a souvent une expérience très nuancée du déplacement pour les femmes, les enfants et les jeunes et les personnes âgées. Parfois, les nuances sont spécifiques et uniques aux personnes déplacées internes (PDI) de confession chrétienne.

QUE FAIRE

L’Église en Afrique subsaharienne élève une voix unie contre la violence ciblée. Lors du lancement régional de la campagne à Lomé, au Togo, en 2023, des citoyens de pays d’Afrique subsaharienne ont discuté de leurs expériences communes en matière d’inégalités, de discrimination religieuse, de violence fondée sur la foi et de persécution. Ils ont fait une déclaration pour mettre en lumière le sort des chrétiens en Afrique subsaharienne et chercher des moyens efficaces d’arrêter la propagation de la violence et de l’extrémisme religieux. Les participants au symposium de Nairobi, au Kenya, tenu en 2024, ont ajouté leurs voix à la

déclaration. Les signataires appellent l'Église à renforcer sa capacité à promouvoir les intérêts de l'Église persécutée par des actions suivantes :

- surveiller, documenter et signaler les actes de persécution et mener des activités de plaidoyer
- renforcer et unifier le corps du Christ en Afrique subsaharienne notamment par la formation holistique de disciples.

Appeler également les chrétiens d'Afrique subsaharienne à soutenir les chrétiens persécutés dans cette région par des actions suivantes:

- Se sensibiliser et sensibiliser leurs communautés, à la situation en Afrique subsaharienne et au sort des chrétiens.
- faire de la persécution des chrétiens une priorité pour une mobilisation à la prière, ainsi que pour une assistance pratique par le biais de partenariats dans les activités pertinentes
- être prêt à défendre les chrétiens d'Afrique subsaharienne auprès leur propre gouvernement.

Dans ce livret, nous vous fournissons les ressources dont vous avez besoin pour briser le silence sur la violence ciblée et commencer la guérison. Nous vous demandons de :

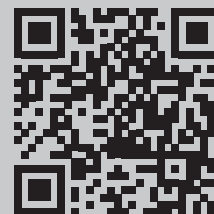
1. Soyez vigilant : Cette brochure contient des informations résumées sur la propagation, le contexte, les facteurs et les effets de la violence ciblée. Vous pouvez vous tenir au courant des nouvelles concernant l'Église persécutée en Afrique subsaharienne via le site Web de

ServAfrica. En devenant membre, vous pouvez accéder à des analyses supplémentaires, à des informations sur la prière et à des discussions sur les questions touchant l'Église persécutée.

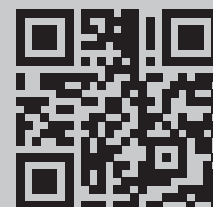
2. Préparez-vous et priez : Il est urgent que nous nous unissions à la prière pour l'Église touchée. Les informations sur la prière seront toujours disponibles sur la communauté *ServAfrica*, et des ressources partageables seront également accessibles dans l'espace des membres. Mais en plus de la prière, nous devons également préparer les chrétiens à répondre d'une manière qui honore Dieu lorsque la persécution survient. P18-20 fournit une vision biblique abrégée de la souffrance qui peut nous aider à rester forts au milieu

de la tempête. Dans l'espace réservé aux membres de *ServAfrica*, il y a aussi un lien vers le contenu de la formation de disciples.

Signez la pétition : Avec des gens du monde entier, joignez votre voix à la pétition qui sera présentée aux organismes gouvernementaux internationaux et aux gouvernements de chaque pays pour sensibiliser et demander des actions pour mettre fin à la violence et commencer la guérison. (Nous ne partageons que votre prénom, la lettre de votre nom de famille et le pays dans lequel vous vivez).



3. Surveiller, documenter, signaler et défendre : La persécution se produit à notre porte. Il est important de documenter les violations de la liberté de religion ou de conviction d'une manière qui puisse tenir la route devant les tribunaux. Vous pouvez en savoir plus à ce sujet dans l'espace membres de *ServAfrica*, et vous pouvez nous contacter pour participer à de futurs ateliers. En documentant méticuleusement les violations, nous devons également être équipés pour plaider auprès des personnes en autorité. Nos efforts peuvent être plus efficaces si nous utilisons les outils des droits de la personne. Dans les cercles chrétiens, nous hésitons souvent à utiliser le terme « droits de l'homme », parce qu'il peut être utilisé dans des entreprises humanistes et qu'il y a certains principes des droits de l'homme qui ne s'alignent pas sur les valeurs chrétiennes. Mais la base de l'égalité humaine est le fait que tous ont été créés égaux par Dieu. Les « droits de l'homme » décrivent la manière dont les humains doivent être traités par l'État et comment ils doivent se comporter les uns envers les autres. Cette brochure contient un enseignement d'introduction à ce sujet, mais des discussions plus approfondies peuvent être accessibles sur notre site Web et dans l'espace des membres. Vous détenez la clé pour allumer votre voyage afin d'arrêter la violence et de commencer la guérison



La violence n'a jamais été aussi élevée

La violence en Afrique subsaharienne a atteint des proportions jamais égalées. L'Indice mondial du terrorisme 2025 révèle les faits suivants :

- La région **du Sahel central** en Afrique subsaharienne (ASS) compte aujourd'hui 51 % de tous les décès dus au terrorisme et est devenue l'épicentre du terrorisme. Le nombre de décès causés par le terrorisme a été dix fois plus élevé qu'en 2019.
- Le **Burkina Faso** a été le pays le plus touché par le terrorisme, avec une augmentation de 68 % des décès et une baisse de 17 % des attaques.
- **Le Sahel** abrite les groupes terroristes qui connaissent la croissance la plus rapide et qui sont les plus meurtriers au monde.
- **L'État islamique (EI)** a remplacé les talibans en tant que groupe terroriste le plus meurtrier au monde en 2021, avec 15 morts par attaque au Niger.

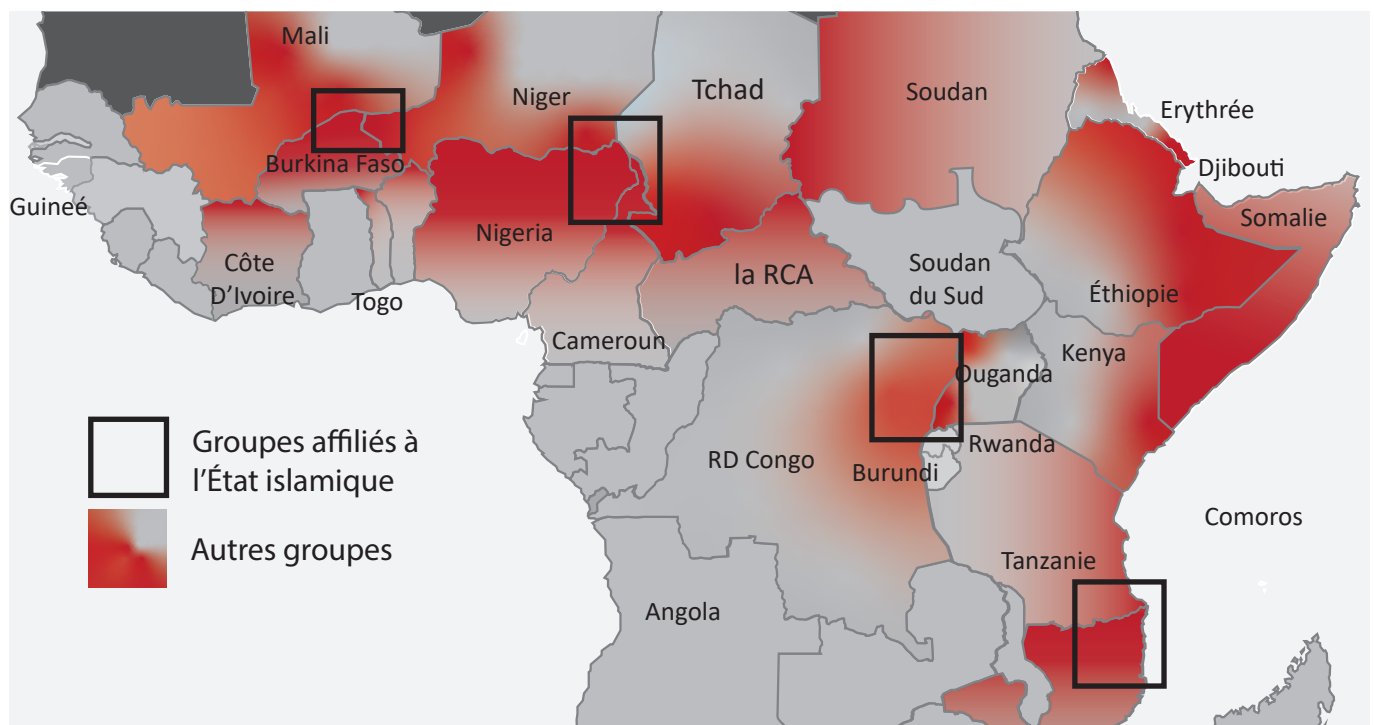
L'EI a formé des centres régionaux comme l'EI Province d'Afrique de l'Ouest (actif dans la région du Lac Tchad), l'EI dans le Grand Sahara (actif dans la région du Liptako Gourma) et l'EI Province d'Afrique centrale,

actif en RDC et dans le nord du Mozambique. Il y a au moins 35 conflits en Afrique subsaharienne.

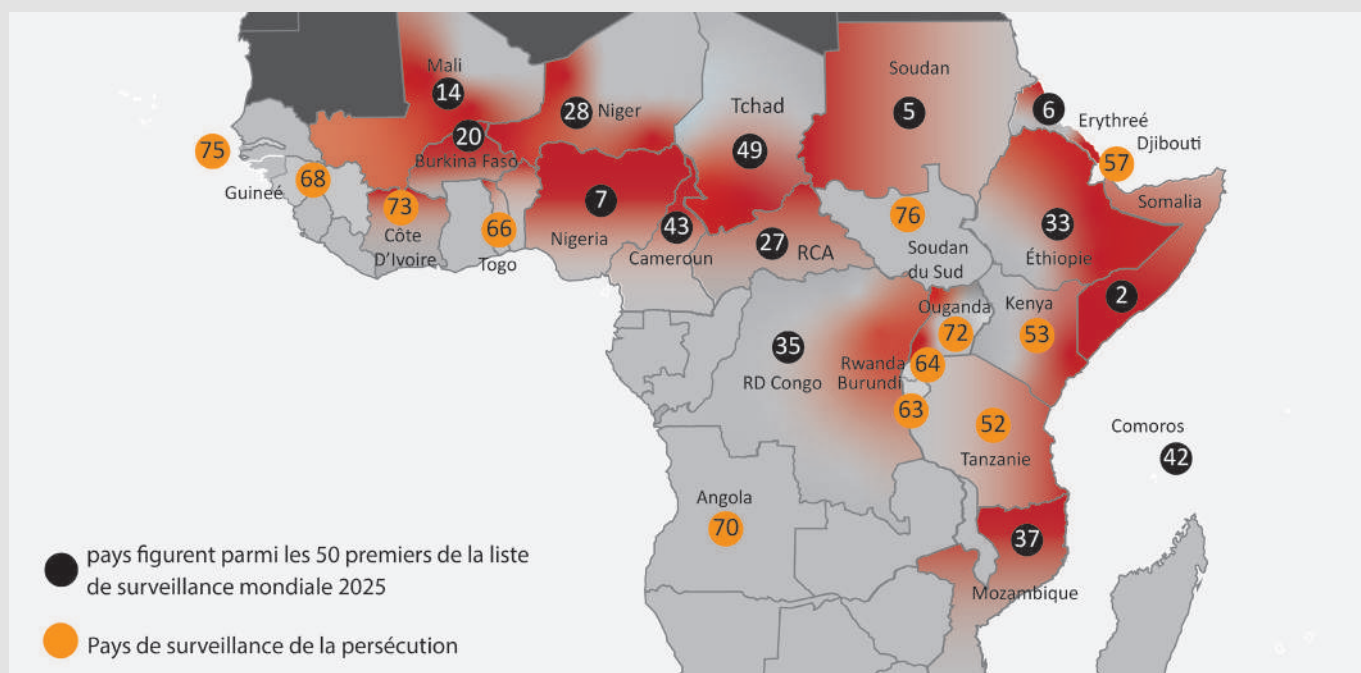
L'Institut allemand d'études mondiales et régionales a écrit en 2020 :

« L'escalade actuelle des conflits violents a, sans aucun doute, été déclenchée par la présence de groupes djihadistes... Les conflits préexistants – en particulier entre les Peuls pastoraux et les communautés sédentaires agricoles – qui avaient été gérés pacifiquement pendant des générations sont aujourd'hui manipulés par les djihadistes... Il en est résulté des cas de violence de masse et une érosion rapide des institutions communautaires. Alors que la spirale de la violence et des représailles s'intensifie, les gouvernements perdent l'accès aux communautés locales tout en faisant face à un mécontentement politique croissant ».

Dans le cadre d'un programme expansionniste violent, ces groupes islamiques radicaux exploitent les maux sociaux, comme l'instabilité politique, les ressources limitées et la marginalisation sur la base de l'appartenance ethnique pour gagner du terrain. Et leurs cibles préférées sont tous ceux qui se mettent au travers de leur chemin, y compris l'Église. ■



L'Église est assiégée



Quatorze pays d'Afrique subsaharienne figurent parmi les 50 premiers de la liste de surveillance mondiale 2025 de Portes Ouvertes, un indice annuel de persécution des chrétiens. Les pays cités sont parmi les plus violents pour les chrétiens, le Nigeria en tête de liste. Portes Ouvertes rapporte :

- Au moins 4'194 chrétiens ont été tués en raison de leur foi en Afrique subsaharienne en 2024,
- Au moins 3'369 chrétiens ont été enlevés pour des raisons liées à la foi,
- Au moins 2'030 chrétiens ont été victimes de violences sexuelles en raison de leur foi dans cette région,
- Au moins 23'508 maisons, propriétés et entreprises chrétiennes ont été détruites en raison de leur foi.

La violence est à l'origine d'une crise de déplacement écrasante. Il y a près de 35 millions de personnes déplacées internes par la violence et les conflits en Afrique subsaharienne, dont au moins 16,2 millions sont chrétiens. Et beaucoup d'entre eux sont chassés de leurs maisons et de leur pays à cause de leur foi en Jésus. Il ne s'agit pas seulement d'une conséquence

accidentelle, mais d'une stratégie délibérée clairement illustrée par l'enlèvement massif de chrétiens et les pressions subséquentes pour renoncer à leur foi, ainsi que par des attaques ciblées visant leurs responsables religieux et leurs lieux de culte. Dans de nombreux endroits de la région, les communautés chrétiennes sont vidées et occupées par les extrémistes islamiques.

Bien que les facteurs de violence soient variés et compliqués, les conséquences vécues sont très similaires : la présence chrétienne est éliminée. Les personnes déplacées sont souvent confrontées à la misère dans les camps de déplacés formels et informels, confrontées à un manque de produits de base comme la nourriture, l'eau et l'assainissement, en plus des menaces permanentes des djihadistes. Neuf des 10 crises de déplacement les plus négligées se trouvent en Afrique subsaharienne.

Les chrétiens interrogés ont dit qu'ils se sentaient abandonnés face à la violence. L'Église au sens large, les médias, les gouvernements et la société civile (locale, nationale, internationale) ne reconnaissent pas ou n'agissent pas suffisamment pour mettre fin à la violence ou à ses effets. ■

L'Église est confrontée à des vulnérabilités externes et internes

Les **vulnérabilités externes** comprennent le manque de protection de l'État, l'impunité et l'idéologie radicale qui imprègne les sociétés.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les groupes terroristes profitent de la faiblesse des États et de la mauvaise gouvernance pour élargir leur vision. Dans de nombreuses communautés touchées, l'autorité informelle des chefs religieux ou des groupes de pression a beaucoup d'influence, en particulier dans les sociétés qui ont permis à la charia de régner de manière formelle ou informelle.



Une mosquée se dresse dans une région reculée du Nigeria qui a subi des attaques répétées de Boko Haram.

Lorsque ces forces prônent la violence, les masses populaires sont souvent prêtes et impatientes de réagir. Et lorsqu'il y a absence d'État de droit, les auteurs peuvent perpétuer ce comportement illégal en toute impunité. Et dans la vision du monde radicale de Dar al Islam, les vies chrétiennes sont sacrificables, conséquences logiques de cette interprétation radicale de l'Islam. ▼



Des femmes dans une église au Nigeria.

Les dirigeants de l'Église et les partenaires sur le terrain nous ont dit qu'il existe également des **vulnérabilités internes** qui devraient être considérées comme des causes profondes, notamment la passivité générale des chrétiens et leur incapacité à s'engager politiquement, ainsi qu'une vision généralement faible de ce que la Bible dit sur la souffrance et la dénonciation de l'injustice par le biais du plaidoyer.

Mais ce qui est vrai aussi, c'est le fait que l'ampleur de la crise dépasse les ressources de l'Église. En outre, ils ont identifié une théologie faible de la souffrance et une impréparation générale à la persécution. ■



Effets dévastateurs

Les effets de cette violence ciblée contre les enfants de Dieu ont été dévastateurs :

- Sur le plan **SPIRITUEL**, beaucoup n'ont pas été formés pour faire face à la persécution ou à réagir d'une manière biblique et finissent par abandonner la foi. Nous avons souvent des récits de chrétiens qui sont retournés aux religions traditionnelles dans l'espoir d'une protection surnaturelle.
- Sur le plan **ÉMOTIONNEL**, nous sommes témoins de signes inquiétants de traumatismes individuels et collectifs persistants, de colère et de découragement.
- Sur le plan **PHYSIQUE**, les communautés chrétiennes de cette région font face à des cycles

successifs de morts, de blessures, de pertes et de problèmes de santé à long terme liés au stress constant.

- Sur le plan **SOCIO-ÉCONOMIQUE**, le résultat est incommensurable car les chrétiens sont confrontés à la perte de leurs biens, à la perte de revenus, à la perte d'accès à l'éducation, au déplacement, à la pauvreté et, à long terme, à la disparition totale.

L'impact sur la santé globale de l'Église et de la société dans son ensemble a été immense. Les partenaires nous ont dit qu'ils craignent que l'Église ne soit tout simplement poussée hors des régions stratégiques. ■

Pour les personnes déplacées, il n'y a de chemin de retour

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE RECHERCHE AU NIGÉRIA

Le Nigeria a connu une violence extrémiste sans précédent contre les chrétiens, ayant entraîné des déplacements massifs. En 2014, il y avait 1,1 million de personnes déplacées au Nigeria. En 2023, il y en avait 3,4 millions. En 2024, Arise Africa et plusieurs partenaires ont mené des recherches sur les réalités des personnes déplacées au Nigeria. Nous nous sommes concentrés sur l'État de Borno, dans le nord-Est du pays, où les militants islamistes prospèrent et ciblent les chrétiens, et sur l'État du Plateau, dans le centre du pays, où la violence exercée par des militants peuls entraîne le déplacement des communautés chrétiennes de leurs terres ancestrales.

Bien que les causes profondes de la violence soient complexes et que les chrétiens et les non-chrétiens soient touchés, nos recherches ont révélé les vulnérabilités spécifiques des chrétiens déplacés. Ils ont été pris pour cible par la violence, ont été confrontés à des conditions de vie difficiles et ont rencontré des défis liés à la foi tout au long de leur déplacement.

FACTEURS DE DÉPLACEMENT

La violence ciblée et l'incapacité à protéger les communautés chrétiennes ont entraîné des déplacements internes massifs. Bien que la violence ait touché à la fois les chrétiens et les non-chrétiens, des témoignages enregistrés indiquent que Boko Haram, l'État islamique de la province d'Afrique de l'Ouest (ISWAP) et des groupes militants peuls ont délibérément pris pour cible les chrétiens ou les communautés chrétiennes, leurs moyens de subsistance, leurs chefs religieux et leurs lieux de culte.

Les forces de sécurité du Nigéria n'ont régulièrement pas réagi en temps opportun ou de manière efficace aux attaques violentes contre les chrétiens. Cet échec a créé une méfiance parmi les chrétiens à l'égard des forces de sécurité. En outre, l'impunité généralisée des auteurs de violences a encouragé un environnement où davantage de violence et de déplacements peu-

vent avoir lieu et se produisent.

EXPÉRIENCES DE DÉPLACEMENT

Des ressources inadéquates et mal distribuées, la discrimination fondée sur la foi et une compréhension insuffisante des expériences spécifiques de déplacement ont accru la vulnérabilité des chrétiens pendant le déplacement. Les ressources limitées fournies aux déplacés par l'intermédiaire des Nations Unies, des acteurs nationaux et internationaux sont concentrées dans le nord-est du Nigéria ; les personnes déplacées dans la région du centre-nord ont été largement ignorées. Les besoins dépassent de loin les engagements financiers actuels des partenaires internationaux.

- Dans **l'État de Borno**, l'identité religieuse détermine si les personnes déplacées chrétiennes peuvent recevoir un soutien pendant leur déplacement. Les personnes déplacées chrétiennes ont demandé des comptes aux autorités locales et les communautés environnantes pour les traitements injustes et la discrimination fondée sur la foi, en particulier en termes d'accès au logement, à l'aide humanitaire, à l'éducation et à l'emploi. En outre, les personnes interrogées ont décrit comment des agents de l'État et autres individus ont tenté de faire pression, de contraindre ou de forcer la conversion à l'islam.
- Dans **l'État du Plateau**, à majorité chrétienne, l'identité religieuse n'a pas été identifiée comme un facteur déterminant pour accéder à l'aide. Au contraire, le discours réducteur du gouvernement nigérian, qui décrit la crise comme des « affrontements » et l'incapacité des agences internationales à reconnaître l'ampleur des déplacements, semble avoir considérablement inhibé le soutien national et international à des milliers de personnes déplacées. Le nombre officiel de personnes déplacées dans l'État du Plateau recensées par l'Organisation internationale pour les migrations



Une femme prépare un repas dans un camp de déplacés dans le nord du Nigeria.

(OIM) est inférieur de près de 80 pour cent à celui signalé par les communautés locales.

RISQUES DE RETOUR

La foi augmente le niveau de risque pour les chrétiens déplacés qui tentent de rentrer chez eux. Les chrétiens, en particulier dans l'État de Borno, ont signalé que les musulmans qui retournent dans leurs foyers sont relativement plus en sécurité, car ils n'ont pas été davantage ciblés pour leur foi par Boko Haram ou l'ISWAP. Les chrétiens de l'État de Borno ont également raconté que les agents de l'État les ont poussés à rentrer involontairement et les ont laissés se débrouiller seuls sans préparation adéquate, sans matériel ni protection sécuritaire.

Les musulmans et les chrétiens sont menacés d'enlèvement, y compris à leur retour dans leurs foyers. Cependant, les militants prennent pour cible les chrétiens et exigent une rançon plus élevée pour un chrétien comparativement à un musulman. Aussi, une rançon plus élevée est exigée pour les chefs religieux chrétiens. Là où Boko Haram est actif, les chrétiens ont signalé un niveau de menace encore plus élevé lorsqu'ils essayaient de rentrer chez eux. Souvent les militants épargnent les musulmans. Dans d'autres occasions, ils demandent à leurs voisins musulmans de signaler activement la présence de chrétiens dans la région. Les risques qui en résultent comprennent des amendes supplémentaires, la conversion forcée ou même la mort.

Des personnes déplacées issues des communautés chrétiennes dans les États de Borno et du Plateau ont également signalé des saisies de terres par les assaillants qui les occupent et exploitent les terres appartenant aux déplacés. Ces assaillants, qu'il s'agisse de Boko Haram, de l'ISWAP ou de militants peuls, constituent toujours une menace active pour les chrétiens déplacés et leurs terres restent détruites, occupées ou non protégées par les forces de sécurité.

VULNÉRABILITÉS DE GROUPES SPÉCIFIQUES

Des entrevues avec des femmes ayant des enfants, des jeunes et des personnes plus âgées ont mis en évidence certaines vulnérabilités spécifiques associées à l'âge et au sexe. Certaines vulnérabilités sont spécifiques aux déplacés chrétiens, et d'autres semblent présenter un risque pour tous les déplacés internes, y compris les chrétiens.

Femmes et filles

- Les femmes enceintes sont confrontées à des approvisionnements alimentaires insuffisants et à un manque d'assistance médicale. En conséquence, certains bébés meurent pendant l'accouchement ou après leur naissance.
- Certaines jeunes filles affirment avoir été contraintes de pratiquer des activités sexuelles de survie, en échangeant des rapports sexuels contre des



Displaced mother and child

produits de base tels que de la nourriture.

- Risque accru de violence sexuelle.
- **Les ménages dirigés par des femmes sont nombreux.** Les femmes sont confrontées au chagrin de perdre leur mari, ainsi qu'au défi d'être les seules à subvenir aux besoins de leur famille. Les problèmes d'hygiène, tels que le partage d'une toilette avec plusieurs ménages et le manque d'accès aux fournitures sanitaires. Dans certains endroits, comme dans la région administrative de Ngala, les femmes chrétiennes ont parfois dû porter un hijab pour être acceptées dans la communauté.

Enfants et jeunes

Manque d'opportunités d'éducation et de formation : parfois il n'y avait pas d'écoles, dans certains cas, les écoles sont fermées et dans d'autres situations, les frais de scolarité sont trop élevés. Cela a augmenté le risque d'exploitation pour les enfants et les jeunes. Des discriminations fondées sur la foi dans les milieux éducatifs ont également été signalées, comme le refus d'accès à certains cours aux personnes portant des noms chrétiens.

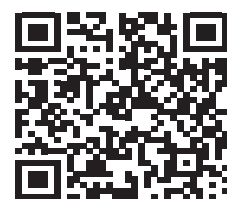
- Peu d'options d'emploi. Par exemple, dans la région administrative de Gwoza, peu de personnes peuvent se permettre une éducation et beaucoup n'ont que des compétences agricoles.
- La traite d'enfants a été signalée dans la zone administrative de Mangu, et les orphelins sont particulièrement à risque.

Personnes âgées

- Il s'avère difficile aux personnes âgées de faire la queue lors de la distribution de nourriture et d'aide.
- Le manque d'accès aux soins médicaux.
- Les personnes interrogées ont signalé un impact psychologique important du fait d'être déconnectées de leurs terres ancestrales.

« Nos églises sont fermées. Nous sommes toujours dans la situation. Personne ne peut raconter notre histoire mieux que nous. Nous voulons que le monde sache que nous ne sommes pas encore loin de ces problèmes » - témoignage d'un déplacé. ■

Rapport en ligne



Déclaration de Lomé

Lors du lancement régional de la campagne Arise Africa à Lomé, au Togo, en 2023, des citoyens de pays d'Afrique subsaharienne ont discuté de nos expériences communes en matière d'inégalités, de discrimination religieuse, de violence fondée sur la foi et de persécution. Nous avons fait une déclaration pour mettre en lumière le sort des chrétiens en Afrique subsaharienne et chercher des moyens efficaces d'arrêter la propagation de la violence et de l'extrémisme religieux. Les participants au symposium de Nairobi, au Kenya, en 2024, ont ajouté leur voix à la déclaration :

SUR LA SITUATION DES CHRÉTIENS, NOUS SOMMES D'ACCORD QUE :

- 1. Les personnes de toutes les confessions et de toutes les religions devraient vivre ensemble dans la paix et l'harmonie**, un état d'être qui exige le respect mutuel et la tolérance pour les autres.
- Le degré de répression auquel les chrétiens sont confrontés varie entre les pays de la région subsaharienne et à l'intérieur de ceux-ci. Cependant, **les droits et libertés fondamentaux des chrétiens sont de plus en plus violés**, et la forme de violence la plus extrême se fait sentir dans toute l'Afrique subsaharienne.
- 3. Les chrétiens souffrent de différentes manières.** Ils sont assassinés, individuellement et en masse. Ils sont maltraités. Ils sont enlevés. Les femmes et les filles sont victimes de violences sexuelles, notamment de viol et d'esclavage. Ils sont terrorisés depuis leurs maisons et leurs terres agricoles, provoquant des crises humanitaires. Dans certaines régions, l'influence des chrétiens est considérablement réduite et leurs anciens habitants vivent par millions en déplacement.
- Nous avons constaté une constance dans la façon dont **le droit d'avoir, d'adopter ou de changer de croyance et de foi n'est pas suffisamment respecté** dans nos pays. Dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne, des chrétiens sont assassinés. Il y a un danger pour beaucoup à manifester publiquement des croyances religieuses, que ce soit individuellement ou en groupe.
5. La **minimisation** ou le déni pur et simple de notre réalité vécue en tant que chrétiens, qui a lieu aux niveaux national et international, **ajoute à notre détresse et à notre frustration.**
6. L'**'impact des abus confessionnels sur la cohésion sociale** dans nos pays varie de modéré à élevé, en fonction du niveau de violence auquel les communautés sont confrontées.
7. Les principales sources de violence à l'encontre des chrétiens et de leur mode de vie sont **les groupes islamistes extrémistes, les familles et les communautés** qui ne sont pas disposées à accepter la conversion religieuse de leurs membres au christianisme et les groupes armés non désignés.
8. Les principaux facteurs qui **favorisent l'aggravation de cette violence** sont les divisions fondées sur les identités ethniques et religieuses, les vulnérabilités socio-économiques, l'insuffisance



Les participants au Symposium Arise Africa 2025 apposent leur signature à la Déclaration de Lomé.

des réponses gouvernementales, le cas échéant, l'instabilité politique, la mauvaise application de la loi et l'impunité.

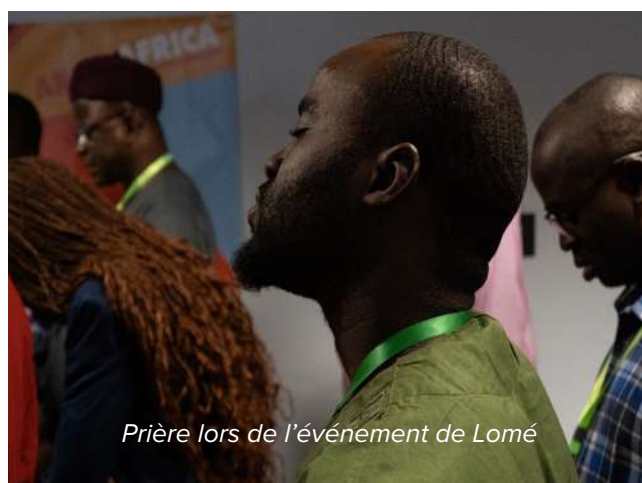
9. Nous estimons que **la couverture médiatique** nationale et internationale de la violence contre les chrétiens dans nos pays est insuffisante, alors que dans de nombreux pays, elle est médiocre.
10. L'Église en Afrique subsaharienne **se sent seule et inécoutée**. Nous sommes préoccupés par le fait que l'Église universelle n'est pas suffisamment consciente du sort des chrétiens persécutés.
11. L'Église en Afrique subsaharienne **n'est pas suffisamment unie** contre la persécution.

NOUS NOUS JOIGNONS AUX SIGNATAIRES POUR APPELER L'ÉGLISE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE À ÊTRE PLUS EFFICACE DANS LA DÉFENSE DES CHRÉTIENS MENACÉS À TRAVERS LES ACTIONS SUIVANTES :

- a. Renforcer sa capacité à promouvoir les intérêts de l'Église persécutée par des activités telles que la surveillance, la documentation, l'établissement de rapports et le plaidoyer (voir ci-dessous).
- b. Travailler à renforcer et à unifier le corps du Christ en Afrique subsaharienne par des mesures incluant la formation holistique de disciples.
- c. Nous appelons également les chrétiens subsahari-

ens à soutenir les chrétiens persécutés dans cette région par:

- une prise de conscience sur le phénomène, et en sensibilisant leurs communautés à la situation en Afrique subsaharienne et au sort des chrétiens
- Faire de la persécution des chrétiens un point à l'ordre du jour à long terme pour un engagement à la prière et un plaidoyer spécifique, ainsi qu'une assistance pratique par le biais de partenariats dans des domaines clés.
- Se tenir prêts à défendre les chrétiens d'Afrique subsaharienne auprès de leur propre gouvernement. (Voir : Que dit la Bible sur l'Église et Foi et Liberté). ■



Prière lors de l'événement de Lomé

Défendez la foi et la liberté

Le terme « droits de l'homme », tel qu'il est utilisé dans les textes juridiques et le système international, est moderne, mais l'idée que les êtres humains ont des droits et que ceux qui sont au pouvoir sont obligés de les respecter est ancienne. Dans les cercles chrétiens, nous hésitons souvent à utiliser le terme « droits de l'homme », car il peut être utilisé dans des projets humanistes et certains principes des droits de l'homme ne s'alignent pas sur les valeurs chrétiennes. En vertu du concept des droits de l'homme, toutes les personnes ont le même droit d'être traitées comme des personnes, quel que soit leur statut ou qui elles sont. La base de l'égalité humaine est le fait que tous ont été créés égaux par Dieu. Les « droits de l'homme » décrivent la manière dont les humains doivent être traités par l'État et comment ils doivent se comporter les uns envers les autres. En termes chrétiens, il s'agit du respect et de l'amour qui sont au cœur du christianisme. Le Conseil œcuménique des Églises a affirmé à juste titre que « le droit international des droits de l'homme est un cadre essentiel pour la promotion, la protection et la reconnaissance concrète de la dignité humaine donnée par Dieu à chaque être humain ». Ces droits n'existent pas dans le vide – s'il y a un droit, il doit pouvoir être appliqué. Le devoir de respecter les droits de l'homme incombe à l'État (le gouvernement). **L'utilisation d'outils en matière de droits de l'homme ou d'un langage fondé sur les droits pour défendre les chrétiens persécutés rend notre engagement avec le gouvernement et les personnes en autorité plus efficace et efficient.**

BASE BIBLIQUE DES DROITS DE L'HOMME, DE LA DIGNITÉ, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE

Peu importe qui nous sommes ou où nous vivons, nous avons tous des besoins universels et fondamentaux. Lorsqu'ils ne sont pas satisfaits, notre bien-être physique, émotionnel et spirituel en souffre. Les « droits de l'homme » sont essentiellement un ensemble de normes régissant la manière dont les individus et les groupes doivent être traités pour s'assurer que ces besoins sont satisfaits – sur la base de principes éthiques concernant ce que la société considère comme important pour une vie décente.

Les droits de l'homme peuvent sembler juridiques, politiques et laïques ou retirés de la vie quotidienne – mais ils ont des racines bibliques, sont pertinents pour toutes nos vies et constituent un outil utile qui pourrait améliorer la vie de nombreuses personnes et commu-

nautés. L'idée des droits de l'homme est fondée sur les valeurs clés de la dignité, de l'égalité et de la justice – des valeurs qui sont fondamentales dans la Bible. Ce sont des droits que chaque être humain a en vertu de son statut d'être humain.

- i. **La dignité** concerne la valeur d'une personne, qui la rend digne de respect. Dieu est la source de la dignité humaine, et sa création à son image définit notre valeur et notre valeur.
- ii. **L'égalité**, c'est le fait de traiter tout le monde sur un pied d'égalité. La Bible dit que nous ne devons pas favoriser certaines personnes ou certains groupes, mais traiter tout le monde de manière égale.
- iii. **La justice**, c'est le fait de traiter les gens équitablement. La Bible nous appelle à faire respecter la justice – et les droits de l'homme sont un bon outil pour y parvenir. ►



Participants de l'édition 2024 d'Arise Africa écouter attentivement une présentation

Les gouvernements du monde entier ont reconnu leur responsabilité de respecter et de répondre aux besoins fondamentaux des populations. C'est pourquoi nous avons des accords, des lois et des traités sur les droits de l'homme, qui imposent à l'État la responsabilité de respecter, de protéger et de réaliser l'exercice des droits de l'homme de ses citoyens, et créent une plate-forme pour garantir un traitement digne des êtres humains. Beaucoup d'entre eux reflètent étroitement ce que la Bible dit sur la dignité, l'égalité et la justice – et les chrétiens ont été influents dans leur rédaction. Lorsque les droits de l'homme des gens sont violés, lorsqu'ils ne sont pas traités avec dignité en raison de ce qu'ils sont, cela viole l'image de Dieu en eux. Pour toutes ces raisons, nous devrions considérer qu'il fait partie de notre appel chrétien et de notre devoir spirituel de défendre les droits de l'homme. Nous pouvons tous jouer un rôle dans l'édification de sociétés où les droits de l'homme sont respectés et protégés. Bien que nous reconnaissons que tous les droits de l'homme ne sont pas complètement alignés sur la Bible, les droits de l'homme restent un outil important pour défendre les droits des chrétiens. Les valeurs

des droits de l'homme sont reconnues dans certains instruments clés des droits de l'homme tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

DIGNITÉ

Alors Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance, afin qu'il domine sur les poissons dans la mer et les oiseaux dans le ciel, sur le bétail et sur tous les animaux sauvages, et sur toutes les créatures qui se meuvent sur la terre. » Ainsi, Dieu a créé l'homme à son image, à l'image de Dieu, il l'a créé ; homme et femme, il les a créés. Genèse 1 : 26-27

- a. Charte de l'Organisation de l'unité africaine : « la liberté, l'égalité, la justice et la dignité sont des objectifs essentiels pour la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains »
- b. Article 1 de la DUDH : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent

agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité”.

- c. Article 6 de la DUDH : “Toute personne a droit à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique”.
- d. Article 5 de la CADHP : “Tout individu a droit au respect de la dignité inhérente à l’être humain et à la reconnaissance de son statut juridique”.

ÉGALITÉ

“Mes frères et sœurs, croyez-vous vraiment en notre glorieux Seigneur Jésus-Christ par vos actes de favoritisme ? Car si quelqu’un qui porte des anneaux d’or et qui porte de beaux vêtements entre dans votre assemblée, et qu’un pauvre en vêtements sales entre aussi, et que vous remarquiez celui qui porte de beaux vêtements et que vous disiez : « Assieds-toi ici, s’il te plaît », tandis qu’à celui qui est pauvre tu dis : « Tiens-toi là, » ou : « Asseyez-vous à mes pieds », n’avez-vous pas fait de distinctions entre vous, et n’êtes-vous pas devenus des juges avec de mauvaises pensées. » - Jacques 2 :1-4

Article 2 de la CADHP : “Tout individu a droit à la jouissance des droits et libertés reconnus et garantis dans la présente Charte sans distinction aucune, notamment de race, d’ethnie, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d’opinion politique ou de toute autre opinion, d’origine nationale et sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation”.

LIBERTÉ ET JUSTICE

Quiconque dit au coupable : « Tu es innocent », sera maudit par les peuples et dénoncé par les nations. Mais cela ira bien avec ceux qui condamnent les coupables, et une riche bénédiction viendra sur eux. - Proverbes 24 : 24-25

Article 2 de la CADHP : “Tout individu a droit à la jouissance des droits et libertés reconnus et garantis dans la présente Charte sans distinction aucune, notamment de race, d’ethnie, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d’opinion politique ou de toute autre opinion, d’origine nationale et sociale, de fortune, de naissance

ou de toute autre situation”.

FOI ET LIBERTÉ

La « liberté de religion ou de conviction » – qui inclut la pensée et la conscience – est un droit humain qui donne à chacun le droit de choisir, de changer et de pratiquer la religion ou la conviction de son choix (ou aucune). Il reflète l’idée que tout le monde devrait avoir le droit de :

- a. décider par lui-même de ce qu’il pense et croit
- b. appartenir à des groupes ayant des croyances et des pratiques communes ;
- c. remettre en question les idées et les pratiques, et changer d’avis
- d. exprimer ses idées et son identité à travers son mode de vie
- e. refuser de faire des choses qui violent sa conscience.

Nous exprimons tous nos pensées, nos croyances et notre sentiment d’identité religieuse (ou non religieuse) dans notre vie quotidienne – dans ce que nous mangeons ou ne mangeons pas, portons ou ne portons pas, les rituels et les célébrations que nous observons, les conversations que nous avons et la façon dont nous abordons les questions préoccupantes de la société. Il s’agit donc d’un droit important et pertinent pour chaque être humain, qu’il ait une foi religieuse ou non.

Foi et liberté dans les textes juridiques :

- a. L’Article 8 de la CADHP (reconnaît la liberté de religion ou de conviction comme un droit fondamental) : “La liberté de conscience, la profession et la libre pratique de la religion sont garanties. Nul ne peut, dans le respect de l’ordre public, faire l’objet de mesures restreignant l’exercice de ces libertés.”
- b. Article 18 de la DUDH : “Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; Ce droit comprend la liberté de changer de religion ou de conviction, et la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, en public ou en privé, par l’enseignement, la pra- ►

tique, le culte et l'accomplissement des rites".

- c. Article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques donne une définition généralisée. Il reconnaît le droit de toute personne d'avoir, d'adopter ou de changer de religion ou de conviction ; de la pratiquer et de la manifester individuellement et collectivement ; ne pas faire l'objet de discrimination ou de coercition sur la base de la religion ou de la conviction (égale protection de la loi) ; et pourvoir à l'éducation religieuse et morale de ses enfants. Protège le droit des minorités religieuses de pratiquer leur propre religion dans tout État où elles résident.

Qu'est-ce que la liberté de religion ou de conviction protège ?

Les dispositions juridiques relatives à la foi et à la liberté protègent les personnes et les croyants, et non les systèmes de croyance, les religions ou les institutions religieuses. Ils ne protègent pas les gens contre le sentiment d'offense au nom de leur religion ou de leur croyance. Critiquer les religions ou les convictions n'est pas une violation des droits d'une personne. Ils protègent (ou devraient) protéger les individus contre la discrimination et les violations fondées sur leur religion ou leurs croyances, même s'ils ont une croyance athée ou une interprétation d'une religion qui diffère de celle de la majorité. Cependant, il existe des limites au ridicule, à l'incitation à l'hostilité publique, à la violence, à la haine et à la discrimination à l'encontre d'une croyance ou d'un groupe religieux.

Composante interne de la liberté de religion ou de conscience :

C'est le droit de penser, de croire, de remettre en question et de changer nos croyances. Il s'agit d'un droit absolu – aucune personne ni aucun gouvernement n'est autorisé à le restreindre. Elle donne également aux parents et aux tuteurs le droit d'instruire leurs enfants conformément à leurs propres convictions, tant morales que religieuses.

Composante externe de la liberté de religion ou de

conscience :

Il s'agit du droit d'exprimer sa religion ou sa conviction, par le culte, l'accomplissement des rites, la pratique et l'enseignement, en public ou en privé, individuellement ou en communauté avec d'autres. Il comprend un large éventail de lois, telles que le droit de :

- a. se rassembler pour adorer et célébrer des fêtes ou des jours de repos.
- a. porter des vêtements ou des symboles religieux ou suivre des régimes spéciaux.
- a. avoir des lieux de culte ou afficher des symboles religieux.
- a. nommer des chefs religieux et enregistrer les institutions religieuses.
- a. enseigner et communiquer sur des questions religieuses.

Cet aspect de la liberté de religion ou de conscience peut être limité. Personne ne devrait utiliser ses droits et libertés d'une manière qui nuirait à autrui. Cependant, les limitations doivent être un dernier recours et elles doivent être établies par la loi ; directement liés et proportionnés ; non discriminatoire ; et nécessaires à la protection de la santé, de l'ordre, de la sécurité, de la moralité ou des droits et libertés publics. Par exemple : une loi exigeant un nombre minimum de membres pour l'enregistrement d'une confession n'est pas une limitation légitime car il pourrait y avoir des minorités religieuses incapables d'atteindre ce seuil. Cela peut entraîner des restrictions au droit de manifester des croyances religieuses si seuls les groupes enregistrés sont autorisés à se rassembler pour le culte.

Cependant, il peut être dangereux d'entasser trop de personnes dans un lieu de culte – il peut donc être nécessaire pour les autorités de limiter le nombre de personnes autorisées dans un lieu de culte pour des raisons de sécurité publique.

Violations de la liberté de religion ou de conscience :

Malheureusement, malgré les lois qui existent pour protéger les droits de l'homme, et le droit à la liberté de religion ou de conscience en particulier, en Afrique subsaharienne, ainsi que dans de nombreux autres endroits, les droits des chrétiens sont systématiquement



Des participants au symposium posent pour une photo près d'une haie en forme de « dignité »

violés. En voici quelques exemples :

- a. des groupes extrémistes qui ciblent les chrétiens dans des attaques violentes.
- b. des réglementations de plus en plus strictes régissant les groupes religieux et en particulier les églises.
- c. discrimination à l'égard des chrétiens dans la distribution de l'aide humanitaire.
- d. obligation faite aux enfants chrétiens de recevoir une éducation musulmane.

Résumé

Nous avons tous des besoins fondamentaux et nous voulons vivre dans des sociétés où ces besoins sont satisfaits. Les droits de l'homme sont des droits que tous les humains devraient avoir, du fait qu'ils sont humains. Ils sont fondés sur les valeurs bibliques de dignité, d'égalité et de justice. Tous les États sont liés par des lois et des traités sur les droits de l'homme, dont beaucoup reflètent des principes bibliques – et les chrétiens ont joué un rôle déterminant dans leur rédaction. La « liberté de religion ou de conviction » est un droit humain fondamental qui donne à chacun le droit de choisir, de changer et de pratiquer la religion ou la conviction de son choix (ou aucune). Il reflète l'idée que chacun devrait être autorisé à décider ce qu'il pense et ce qu'il croit et à exprimer ses idées et son identité à travers sa façon de vivre. Nous exprimons tous nos pensées, nos croyances et notre sentiment d'identité religieuse (ou non religieuse) dans notre vie quotidienne – c'est donc un droit pertinent, que nous ayons une religion ou non. Une violation du droit d'une personne à la liberté de religion ou de conscience est une violation de ses droits humains – et de l'image de Dieu en elle. De telles violations se produisent de plus en plus en Afrique subsaharienne. Pour toutes ces raisons, nous devrions considérer qu'il fait partie de notre appel chrétien et de notre devoir spirituel de défendre la liberté de religion ou de conscience et d'autres droits de l'homme. ■

Tenir bon face à la persécution

Tout au long de l'histoire de l'Église, les chrétiens ont connu la persécution et la souffrance. Le Corps mondial du Christ continue de faire l'expérience de diverses formes de persécution. Selon Portes Ouvertes, « en 2025, plus de 380 millions de chrétiens sont confrontés à la persécution et à la discrimination en raison de leur foi en Christ ». Pour la douzième année consécutive, il y a eu une augmentation des persécutions, en raison de la violence en Afrique subsaharienne et du renforcement du contrôle de l'Église en Asie centrale. Jean 15 nous aide à comprendre comment réagir à une telle persécution.

La réalité du Royaume de Dieu

Au commencement, Dieu a créé les cieux et la terre pour sa propre gloire et sa domination souveraine. Mais la Chute a introduit l'injustice, le conflit, la souffrance et la mort. Par le péché du premier Adam, l'humanité est tombée de la gloire. Cependant, le dernier Adam, Jésus de Nazareth, le Christ, a apporté la rédemption et la restauration éternelles pour tous ceux qui croient en lui. Les disciples du Christ sont appelés à manifester son caractère, ce qui n'est réalisé que par la formation de disciples. Un caractère chrétien prouve que la lumière et la justice de Dieu sont en train d'émerger dans ce monde. Maintenant, en plus de la souffrance physique, psychologique et spirituelle générale parce que nous vivons dans un monde brisé, il y a une réalité du Royaume au sujet de la persécution et d'une quête pour la justice. La mission de Dieu tout au long de l'histoire de l'Église est inséparable d'une telle persécution.

La haine contre Dieu et son peuple

Jean 15:18; et 19:18 "Si le monde vous hait, souvenez-vous qu'il m'a hait le premier. Si tu étais du monde, il t'aimerait comme sien. En effet, vous n'appartenez pas au monde, mais je vous ai choisis du milieu du monde. C'est pourquoi le monde vous hait. En raison de leur foi et de leur allégeance à Christ, ses disciples peuvent faire face à la même haine qu'il a connue. « Lorsque nous vivons intentionnellement

selon la voie du Christ, nous pouvons compter sur l'opposition de ceux qui haïssent le Christ », écrit Tom Ascoliⁱ. Le Royaume émergent et le monde brisé sont en confrontation l'un avec l'autre. Mais Dieu soit loué, il y a victoire en Christ. Des millions de personnes font l'expérience de difficultés et de souffrances, souvent sans aucun espoir ni encouragement. Mais les disciples du Christ peuvent tenir ferme et endurer la persécution et la souffrance avec espoir – même à travers la mort – parce que notre Maître a tout conquis. En lui et par lui, nous avons hérité de la foi qui vaincu le monde.

Le privilège d'être traité comme le Maître a été traité

Jean 15:20 et 21:20 « Souvenez-vous de ce que je vous ai dit : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. » S'ils m'ont persécuté, ils te persécuteront aussi. S'ils obéissaient à mon enseignement, ils obéiraient aussi au vôtre. Ils te traiteront ainsi à cause de mon nom, car ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé.

Jésus insistait sur le fait que la vie de ses disciples était distinguée du monde. Et dès le début, il les a préparés à faire face à la persécution qui en résulte. Ses disciples transmettaient docilement ses enseignements aux autres, ce qui leur valut le privilège d'être traités comme leur Maître. Mais ils pouvaient tenir ferme jusqu'à la mort parce qu'il les avait préparés. De même, l'Église en Afrique subsaharienne doit mettre l'accent sur la formation de disciples. C'est la meilleure façon d'équiper les chrétiens pour qu'ils soient victorieux dans la persécution. Connaître Dieu et le faire connaître aux autres est une façon de fortifier le disciple du Christ pour qu'il résiste à la persécution. Malheureusement, la prévalence du nominalisme et de l'évangile de la prospérité à travers l'Afrique a produit des fidèles qui ne peuvent pas résister à la persécution. Beaucoup reculent et font des compromis pendant la persécution parce qu'ils n'ont pas été formés à être des disciples selon les principes bibliques. Tous les croyants devraient savoir que la vérité de Dieu vaut la détresse qu'ils rencontrent.ⁱⁱ



Des femmes chrétiennes du Soudan étudient la Bible lors d'une formation.

La culpabilité des auteurs de persécutions

Jean 15:22 et 25:22 - Si je n'étais pas venu leur parler, ils ne seraient pas coupables de péché ; mais maintenant, ils n'ont plus d'excuse pour leur péché. Celui qui me hait, hait aussi mon Père. Si je n'avais pas fait parmi eux les œuvres que personne d'autre n'a faites, ils ne seraient pas coupables de péché. En fait, ils ont vu, et pourtant ils m'ont haï, moi et mon Père. Mais c'est pour accomplir ce qui est écrit dans leur Loi : Ils m'ont haï sans raison.

Le Royaume de Dieu sur la terre, avec la lumière, la vérité et la justice ancrées dans le Christ, est en confrontation avec le royaume des ténèbres. Le péché est fondamentalement une violation délibérée et intentionnelle de la volonté de Dieu. Jésus a clairement indiqué que les auteurs de la persécution sont coupables de péché devant Dieu. Mais en tant que disciples du Christ, notre état d'esprit du royaume devrait nous permettre de suivre les instructions de notre Maître pour leur montrer de l'amour et prier pour eux. C'est le défi que nous devons relever.

L'œuvre du Saint-Esprit

Jean 15:26 et 27:26 « Quand viendra l'Avocat, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité qui sort du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous devez rendre témoignage, car vous avez été avec moi dès le commencement.

Dans le Royaume de Dieu, nous grandissons jusqu'à la maturité spirituelle en Christ grâce à la formation de disciples et avons accès à la défense des droits. Ce n'est plus par nos propres efforts que nous devons faire face à la persécution, mais plutôt par la puissance de l'Esprit Saint. Par son Esprit, les vrais témoins du Christ proclament avec sagesse la vérité et présentent le Christ à toute l'humanité.

Donald LeRoy Stults explique que la persécution et la souffrance pour Christ sont des parties importantes de notre travail global pour faire progresser l'Église dans toutes les parties du mondeⁱⁱⁱ. De ce point de vue, le témoignage du Christ exige l'habilitation de Dieu

par l'intermédiaire du Saint-Esprit dans la persécution et la souffrance. Selon cette théologie biblique de la persécution et de la souffrance, le Dieu trinitaire est pleinement actif dans la réalisation du but de Dieu, même à travers toutes sortes de mauvais traitements. De plus, le fait de savoir que Dieu est avec nous, que nous devenons semblables à lui au milieu de la persécution, est la source de notre victoire, quel que soit le prix de la vie de disciple. Les promesses de Dieu de sa présence et de son action deviennent la source de l'audace intérieure, de la foi forte, de l'espoir persévérant et de la résilience durable. Pendant ce temps, le Saint-Esprit confronte ceux qui sont rebelles contre Dieu, les convainquant de péché, de justice et de jugement. (Voir l'histoire de Paul de Tarse.)

Conclusion

Jean 15 fournit un enseignement sur la vie de disciple selon les principes bibliques, la persécution et la souffrance. Ils font partie de ce monde brisé, mais ils constituent aussi un aspect important de la mission de Dieu d'apporter la rédemption à toute l'humanité et de susciter des adeptes. Devenir comme Christ apportera la même haine que celle manifestée par Satan et ses victimes contre notre Seigneur, mais demeurer

en Christ est bien plus précieux que tout ce qui peut être perdu dans la persécution. Par conséquent, le problème n'est pas l'apparition de la souffrance et de la persécution, mais plutôt la foi mal établie et l'immaturité en Christ. Puisque la persécution et la souffrance sont liées à la mission de Dieu, nous devons faire des disciples selon le modèle biblique dans lequel nous mettons l'accent sur notre nouvelle naissance dans le Christ, notre vie de résurrection et notre foi unique qui vainc le monde. L'allégeance au Christ et l'obéissance à Dieu en toutes circonstances sont la meilleure réponse qu'un disciple puisse avoir à la persécution, à la souffrance et même à la mort.

- Théoneste Hitimana, Program Support & Learning Specialist, Central Africa.

ⁱTom Ascol (sd). What Is Christian Persecution? <https://learn.ligonier.org/articles/what-christian-persecution>

ⁱⁱChee-Chiew Lee (sd.). When Christians Face Persecution: Theological Perspectives from the New Testament. <https://www.thegospelcoalition.org/themelios/review/when-christians-face-persecution/>

ⁱⁱⁱStults D. L. (2021). Looking at persecution and suffering theologically. Initial thoughts. In "International Journal for Religious Freedom" Vol 14:1/2.

ARISE AFRICA APPEL À L'ACTION

Ce livret contient les ressources dont vous avez besoin pour briser le silence sur la violence ciblée et commencer la guérison. Vos étapes :

1. Soyez vigilant : Restez au courant des nouvelles concernant l'Église persécutée en Afrique subsaharienne via le site Web de *ServAfrica*. Devenez membre et accédez à des analyses supplémentaires, à des informations sur la prière et à des discussions sur les questions touchant l'Église persécutée.

2. Préparez-vous et priez - Accédez à des informations sur la prière de la communauté *ServAfrica* et à des ressources partageables dans la zone des membres. Mais aidez à préparer les chrétiens à répondre à la persécution d'une manière qui honore Dieu. Pour

aider, accédez au matériel de formation de disciples dans l'espace membres de *ServAfrica*. Signez également la pétition qui sera présentée aux organismes gouvernementaux internationaux et aux gouvernements de chaque pays pour sensibiliser et demander des actions pour mettre fin à la violence et commencer la guérison.

3. Surveiller, documenter, signaler et défendre.

Accédez à des formations sur la façon de documenter les violations de la liberté de religion ou de conviction dans la zone des membres de *ServAfrica*, et contactez-nous pour participer à de futurs ateliers.

Maintenir la persécution des chrétiens à l'ordre du jour de l'Église en Afrique subsaharienne.